

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 5 septembre 2017, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Rosaire Phaneuf
Pierre-Luc Leblanc (19h02)
Martin Bazinet

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 181-09-17**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

31.1 Embauchage d'une coordonnatrice des loisirs

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017
4. Acceptation des comptes
5. Période de questions
6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
7. Loisirs – Information des représentants du CCL
8. Dépôt du rapport Bilan de l'usage de l'eau préparé en vertu de la Stratégie d'économie d'eau potable
9. Dépôt de l'avis public d'élection pour le scrutin du 5 novembre 2017
10. La semaine québécoise de réduction des déchets 2017 – Proclamation
11. Concordance au règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains – Mandat à Alain Delorme
12. Service juridique destiné aux Municipalités – Projet – Déclaration d'intérêt
13. Système de contrôle d'accès pour le gymnase/centre communautaire – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
14. Programmation de notre système d'accès pour le gymnase/centre communautaire – Mandat à D.M. Sécurité & Alarme
15. Inauguration du gymnase/centre communautaire – Mandats
16. Construction du gymnase/centre communautaire – Paiement suite au décompte # 5
17. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Approbation du montant des dépenses
18. Préparation des plans et devis pour le stationnement du gymnase/centre communautaire – Mandat à Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains, après correctifs

19. Travaux de déneigement du stationnement du gymnase/centre communautaire – Approbation du devis – Invitation des soumissionnaires
20. Adoption du règlement numéro 216-17 modifiant le règlement numéro 214-17 décrétant le paiement d'une quote-part pour les travaux d'ouverture d'une nouvelle rue sur une partie du lot 3 407 742 et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
21. Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Révision de la programmation de travaux
22. Projet rue Mathieu – Mandat à Groupe Silex pour la réhabilitation environnementale des sols à l'usage résidentiel
23. Projet rue Mathieu – Mandat à F Bernard, Expert conseils
24. Projet rue Mathieu – Mandat à François Malo, arpenteur géomètre
25. Abrogation de l'adoption du règlement numéro 213-17 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 06-80 afin de modifier les affectations au sol à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que les grandes orientations concernant l'ensemble paroissial
26. Abrogation de l'adoption du règlement numéro 215-17 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 aux fins de concordances du règlement numéro 213-17 modifiant le plan d'urbanisme numéro 06-80
27. Abrogation de la résolution numéro 150-07-17 – Adoption des nouveaux tarifs des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux
28. Entretien des patinoires – Mandat pour la saison hivernale 2017-2018
29. Entente intermunicipale de loisirs et de culture – MRC des Maskoutains et autres municipalités – Approbation
30. Demande d'ajout d'une passerelle au pont entre la rue Morin et la rue S-Côté sur la Route 137 – Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'Électrification des Transports
31. Divers
 - 31.1 Embauchage d'une coordonnatrice des loisirs
32. Dépôt de la correspondance
33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017 RÉSOLUTION NUMÉRO 182-09-17

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité Mélanie Simard

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 183-09-17

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1700068	I	Télébec Ltée	162,11 \$	Téléphonie - Bureau - Juillet
L1700069	I	Hydro-Québec	5 207,39 \$	Électricité - Emplacements divers
L1700070	I	Ministre du Revenu du Québec	13 055,82 \$	DAS et contr - Juillet 2017
L1700071	I	Agence des douanes et du revenu	4 775,02 \$	DAS et contr - Juillet 2017
L1700072	I	Retraite-Québec	924,81 \$	Cotisations élus - RREM - Juillet
L1700073	I	Desjardins Sécurité Financière	2 395,57 \$	Assurance collective -Prime d'Août
L1700074	I	Desjardins Sécurité Financière	1 068,53 \$	REER employés-Cotisations Juillet
L1700075	D	Services de cartes Desjardins	82,79 \$	Fleurs - Décès famille employée
L1700076	D	Telus	57,49 \$	Cellulaire Voirie - Juillet
L1700077	I	Télébec Ltée	161,93 \$	Téléphonie - Bureau - Août
L1700078	I	Hydro-Québec	2 336,65 \$	Électricité - Emplacements divers
L1700079	D	Telus	57,49 \$	Cellulaire Voirie - Août

C1700386	R	Groupe Drumco Construction inc.	415 515,92	\$	Constr gymnase - Décompte # 4
C1700387	D	Laferté et Letendre	883,19	\$	Bois pour rép estrade - Mat garage
C1700388	I	Fonds d'information sur le territoire	28,00	\$	Avis de mutation - Juillet
C1700389	D	Garage Pierre Laflamme enr.	238,85	\$	Chang huile GMC-Rép chauff Colora
C1700390	I	R. Bazinet et Fils Ltée	340,50	\$	Carburant - Véhicules municipaux
C1700391	D	Imprimerie Maska inc.	306,98	\$	Enveloppes - 2 formats
C1700392	R	Konica Minolta Business Solutions	192,82	\$	Photocopies - Juillet
C1700393	R	Assoc Directeurs municipaux Québec	545,04	\$	2 inscr - Form élections 14 sept.
C1700394	I	Groupe Environex	578,96	\$	Analyses juil-Eaux potable et usées
C1700395	D	Éditions juridiques FD inc.	81,26	\$	Enveloppe - Présidente d'élections
C1700396	R	Aménagement Pierre Morin	661,11	\$	Entretien plates-bandes-2e vers / 2
C1700397	D	Petite Caisse	377,95	\$	Poste-Eau-Prod entr-Fête nationale
C1700398	D	Laganière mini-moteur enr.	48,05	\$	Chang filtre air et bougie-Débrouss
C1700399	D	Compteurs d'eau du Québec	163,84	\$	Config comm Bassin-Chang Internet
C1700400	R	Sen-Action	589,82	\$	Activité Camp de Jour - 26 juillet
C1700401	R	Municipalité St-Denis-sur-Richelieu	65,00	\$	Formation secourisme - CDJ
C1700402	R	Cinéma Beloeil	352,00	\$	Sortie Camp de jour - 9 août
C1700403	R	Cie de transport Maskoutaine inc.	942,79	\$	2 transports CDJ - 19 et 31 juillet
C1700404	R	Services Matrec inc.	137,97	\$	Location cabinet - Loisirs - Juillet
C1700405	I	Postes Canada	401,16	\$	2 publipostages - Juillet
C1700406	D	Automatisation Toro inc.	378,27	\$	Vérif débitmètre- batterie - Usine
C1700407	R	Groupe Métropolitain Popcorn	118,25	\$	Sachets popcorn-Activités diverses
C1700408	R	Therrien Couture, avocats senci	515,67	\$	Hon prof - Dossier nuisances
C1700409	D	Emballages Maska inc.	257,62	\$	Produits sanitaires divers
C1700410	I	Groupe Maskatel LP	155,11	\$	Internet - Bassin eau potable
C1700411	R	Fun Tropolis # 2	1 029,49	\$	Sortie Camp de jour - 19 juillet
C1700412	D	Rolec systèmes de sécurité	97,73	\$	Rép système alarme - Usine
C1700413	R	Exposition de Saint-Hyacinthe	370,00	\$	Sortie Camp de jour - 31 juillet
C1700414	I	Réseau Internet Maskoutain	152,92	\$	Téléphonie Bureau - Août 2017
C1700415	D	Exca-Vac	873,81	\$	Nettoyage conduite - Jeux d'eau
C1700416	D	Acceo Solutions inc.	20,94	\$	Frais trans - JULO - Juin 2017
C1700417	D	Rona Inc.	27,28	\$	Mastic et crépine - 862 Principale
C1700418	D	Coopérative informatique municipale	43,12	\$	Soutien tech - Correction données
C1700419	R	Assoc Directeurs municipaux Québec	250,71	\$	Form élect 14/09 DG & adj-Crédits
C1700420	D	Gestion Marcel G. Gagné inc.	91,94	\$	Toupie - Manchons - Huile
C1700421	D	Location d'équipements Maska	357,59	\$	Loc clôtures - Chantier Laferté
C1700422	R	Konica Minolta	155,64	\$	Location photocopieur - Septembre
C1700423	D	Ville de Saint-Hyacinthe	195,92	\$	Poussière de marbre - Lignes balle
C1700424	I	Éditions Yvon Blais	509,25	\$	Renouv abonn-Code mun et compl
C1700425	I	Postes Canada - La Présentation	1 088,81	\$	Timbres divers
C1700426	I	Martech inc.	314,46	\$	Panneaux signalisation
C1700427	R	Rosemarie Letendre	54,45	\$	Frais déplacement - Camp de jour
C1700428	R	Entreprises M.S. Laflamme	5 356,69	\$	Tonte levées fossés - 75% contrat
C1700429	R	Municipalité de St-Jude	2 528,91	\$	Déneig-Abrasifs - Grande Ligne
C1700430	R	Cie de transport Maskoutaine inc.	580,63	\$	Sorties CDJ - 9 et 15 août
C1700431	I	Groupe Maskatel LP	80,43	\$	Internet - Bassin eau potable
C1700432	R	Élodie Messier	33,00	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700433	R	Édouard Montfils	84,50	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700434	R	Alexis Cusson	101,00	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700435	R	Simon Dionne	84,50	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700436	R	Émy Béland	51,50	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700437	R	Noah Bédard	103,00	\$	Compens - Arbitre soccer
C1700438	R	Samuel Bédard	49,50	\$	Compens - Arbitre soccer

468 849,45 \$

SALAIRES VERSÉS EN AOÛT 2017**40 534,59 \$**

D: Dépenses faites par délégation

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution

COMPTES À PAYER

Asisto inc.	3 089,96 \$	Essais de surdosage aux étangs -3e vers de 4
ASDR Canada inc.	8 482,45 \$	Boues des étangs - Transport et disposition
Chem Action	3 536,63 \$	2 pompes doseuses - Alun des étangs aérés
Desruisseaux Jacques	3 500,00 \$	Maquette - Gymnase
Entreprises A. Bazinet et fils enr.	3 817,47 \$	Tonte des pelouses - Juillet 2017
Entreprises A. Bazinet et fils enr.	3 108,23 \$	Tonte des pelouses - Août 2017
Impressions KLM	1 040,52 \$	Journal municipal - Août 2017
Kemira Water Solutions Canada	3 397,37 \$	Alun - Étangs aérés
MRC des Maskoutains	229,40 \$	Hon juridiques - Contest évaluation - Valéro
MRC des Maskoutains	402,50 \$	Hon ingénierie - Stationnement du gymnase
Régie interm d'Acton et Maskoutains	8 362,42 \$	Résidus domestiques - Août 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	3 223,22 \$	Matières recyclables - Août 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	4 445,34 \$	Matières organiques - Août 2017
Véri-Toit inc.	3 794,18 \$	Cont de qualité-Constr gymnase/centre comm

TOTAL DES COMPTES À PAYER**50 429,69 \$****MONTANTS ENCAISSÉS EN AOÛT 2017**

Taxes et droits de mutations	589 300,29 \$
Permis émis	385,00 \$
Publicité	184,60 \$
Inscriptions - Camp de jour	2 227,30 \$
Revenus de location	850,00 \$
Soccer - Collecte de cannettes	1 560,60 \$
SUBV - Desjardins-Pacte rural-Zone Loisirs-Comp mat rés.	22 163,00 \$
Divers - Remb TPS-TVQ - Régie	3 888,31 \$
Divers - Remb bris aqueduc - Compteur d'eau	1 374,33 \$
Divers - Cour régionale - Infractions du 01/04 au 30/06	3 960,00 \$
Divers - Remb TPS - Du 01/01 au 30/06	121 312,23 \$

TOTAL**747 205,66 \$****Dépôts directs**

Remb TVQ - Du 01/01 au 30/06 120 801,16 \$

GRAND TOTAL**868 006,82 \$**

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes a payé;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en août 2017 pour un montant total de 468 849,45 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en août 2017, au montant total de 40 534,59 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour septembre 2017, au montant total de 50 429,69 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'août 2017, au montant de 868 006,82 \$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Monsieur le conseiller Sylvain Michon, délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'août 2017. Il a notamment été question du Plan d'action pour l'année 2018.

7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs. La prochaine rencontre du CCL est prévue le 11 septembre 2017.

8- DÉPÔT DU RAPPORT BILAN DE L'USAGE DE L'EAU PRÉPARÉ EN VERTU DE LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La directrice générale dépose au Conseil le rapport « Bilan de l'usage de l'eau », tel qu'exigé par la Stratégie d'économie de l'eau potable. Il a été transmis au MAMOT, tel que prévu dans les directives.

9- DÉPÔT DE L'AVIS PUBLIC D'ÉLECTION POUR LE SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

La directrice générale dépose un avis public d'élection concernant le scrutin du 5 novembre 2017.

Avis public d'élection	
Municipalité: <u>La Présentation</u>	Scrutin du: <u>2017 11 05</u>
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de: <u>La Présentation</u> Municipalité	
par <u>Josiane Marchand</u> Président d'élection, que :	
1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : <u>maire et conseillers aux sièges 1,2,3,4,5 et 6</u>	
2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :	
Du: <u>2017 09 22</u> année mois jour	au: <u>2017 10 06</u> année mois jour
JOURS: <u>lundi</u>	HEURES: De: <u>8h</u> à: <u>13h</u> De: <u>13h</u> à: <u>16h</u>
<u>mardi</u>	De: <u>8h</u> à: <u>13h</u> De: <u>13h</u> à: <u>16h</u>
<u>mercredi</u>	De: <u>8h</u> à: <u>13h</u> De: <u>13h</u> à: <u>16h</u>
<u>jeudi</u>	De: <u>8h</u> à: <u>13h</u> De: <u>13h</u> à: <u>16h</u>
<u>vendredi</u>	De: <u>8h</u> à: <u>13h</u> De: <u>13h</u> à: <u>16h</u>
À NOTER - Le vendredi <u>2017 10 06</u> le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.	
3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le : <u>2017 11 05</u> de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le : <u>2017 10 29</u> de 12 h à 20 h	
4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : <u>Lucie Chevrier</u>	
5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidatures) :	
6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :	
Président d'élection Adresse: <u>77A rue Principale</u> <u>La Présentation</u> Ind. rég. Numéro de téléphone: <u>450 796 1317</u>	Adjoint Adresse: _____ Ind. rég. Numéro de téléphone: _____
Signature Donné à <u>La Présentation</u> Municipalité <u>J Marchand</u> Président d'élection	le <u>2017 09 05</u> année mois jour

**10- LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2017 – PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 184-09-17**

Considérant que l'édition 2017 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets", se déroulera du 21 au 29 octobre;

Considérant que la Municipalité de La Présentation juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Présentation proclame la semaine du 21 au 29 octobre 2017, "La Semaine québécoise de réduction des déchets";

Que le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

**11- CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 16-449 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MRC DES MASKOUTAINS – MANDAT À ALAIN DELORME, URBANISTE
RÉSOLUTION NUMÉRO 185-09-17**

Considérant que la MRC des Maskoutains a adopté un règlement numéro 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation gouvernementale numéro 10;

Considérant que le règlement numéro 16-449 constitue une modification majeure du schéma d'aménagement;

Considérant que l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme précise que suite à un règlement modifiant le schéma d'aménagement, les municipalités doivent modifier leur plan et règlement d'urbanisme afin d'assurer la concordance avec les nouvelles dispositions introduites au schéma;

Considérant l'offre de service de Alain Delorme, urbaniste;

Considérant que ce mandat sera finalisé en 2018;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Alain Delorme, urbaniste pour l'élaboration des règlements de concordance au règlement # 16-449 de la MRC des Maskoutains et la préparation de tous les documents entourant le processus d'adoption et d'entrée en vigueur, pour la somme de 4 350\$, plus les taxes;

De prévoir les coûts relié à l'élaboration des documents cartographiques par le service de la géomatique de la MRC;

De prévoir les sommes au budget 2018;

De payer ladite facture lorsque les travaux seront terminés.

**12- SERVICE JURIDIQUE DESTINÉ AUX MUNICIPALITÉS – PROJET – DÉCLARATION D'INTÉRÊT
RÉSOLUTION NUMÉRO 186-09-17**

Considérant la demande des directeurs généraux des municipalités de procéder à une analyse pour la mise en place d'un service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains, destinés aux municipalités qui désirent y participer;

Considérant le type de besoin énoncé par les municipalités à l'égard de la production, de la rédaction, de la validation ou du service-conseil de nature juridique ou réglementaire;

Considérant qu'il est nécessaire de connaître l'intérêt des municipalités qui désirent participer à ce service, ainsi que l'évaluation de leur utilisation annuelle, pour produire un projet et les prévisions budgétaires qui y sont liés;

Considérant que dans l'éventualité de la mise en place du projet, les municipalités devront confirmer leur adhésion par résolution, à être convenu par entente et que ce service sera traité par une partie distincte au budget de la MRC des Maskoutains, uniquement dédiés aux municipalités participantes;

Considérant la résolution numéro 17-08-272 adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains invitant les municipalités à déclarer leur intérêt à participer au service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains destinés aux municipalités;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De déclarer l'intérêt de la municipalité de La Présentation à participer au service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains;

D'informer la MRC que l'évaluation de l'utilisation de ce service, pour les besoins de la municipalité, serait d'environ 100 heures annuellement.

13- SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS POUR LE GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RÉSOLUTION NUMÉRO 187-09-17

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 août à 15h;

Considérant que nous n'avons reçu aucune soumission;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité

De mettre fin à cet appel d'offres et de trouver une entreprise qui sera en mesure que nous offrir les services dont nous avons réellement besoin.

14- PROGRAMMATION DE NOTRE SYSTÈME D'ACCÈS POUR LE GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – MANDAT À LA COMPAGNIE D.M. SÉCURITÉ & ALARME RÉSOLUTION NUMÉRO 188-09-17

Considérant la résolution numéro 187-09-17 adoptée le 5 septembre 2017;

Considérant l'offre de service de la compagnie D.M. Sécurité & Alarme pour la programmation de notre système d'accès pour le gymnase/centre communautaire;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie D.M. Sécurité & Alarme pour la programmation de notre système d'accès pour le gymnase/centre communautaire au montant de 1 891.34\$, taxes incluses.

De payer ladite facture lorsque les travaux seront terminés.

15- INAUGURATION DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – MANDATS RÉSOLUTION NUMÉRO 189-09-17

Considérant la nouvelle construction du gymnase/centre communautaire;

Considérant que les élus souhaitent organiser l'ouverture officielle le 27 octobre prochain;

Considérant les diverses soumissions reçues;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'organiser un souper d'inauguration le 27 octobre 2017 dans les locaux du nouveau gymnase/centre communautaire et d'effectuer la vente de 400 billets aux prix de 15\$/adulte, 10\$/enfant et gratuit pour les 5 ans et moins;

De mandater La Salle chez Jacques pour la préparation du repas spaghetti, incluant le dessert, le pourboire et les taxes au montant de 10,85\$/personne;

De mandater Daniel Lussier pour l'animation au montant de 450\$, plus les taxes;

De mandater la compagnie Les Productions Dize inc. pour la location des tables, chaises et nappes pour un montant de 1 210,60\$, plus les taxes et la livraison;

D'autoriser l'achat de vin, bière, eau et liqueur pour le souper.

**16- CONSTRUCTION DU GYMNASE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTÉ # 5
RÉSOLUTION NUMÉRO 190-09-17**

Considérant l'adoption par le conseil du règlement d'emprunt numéro 208-16 et son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 mars 2017;

Considérant le décompte progressif numéro 5 présenté par le Groupe Drumco Construction inc. et la recommandation de Boulianne Charpentier Architectes relativement au paiement de ce décompte (Construction du gymnase/centre communautaire);

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte numéro 5 et d'autoriser le paiement au Groupe Drumco Construction inc. d'une somme de 442 455,44\$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre du projet de construction du gymnase/centre communautaire.

**17- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – APPROBATION DU MONTANT DES DÉPENSES
RÉSOLUTION NUMÉRO 191-09-17**

Considérant que la Municipalité a reçu confirmation du Ministre des Transports, de l'octroi d'une subvention de 15 000 \$, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du réseau routier municipal, pour effectuer le rechargement de pierre dans le rang Salvail Nord, de remplacement de glissières de sécurité dans le rang Salvail Nord et Salvail Sud et de remplacements de ponceaux dans le rang Nord;

Considérant que la Municipalité doit donner confirmation de la réalisation et du montant des travaux;

Considérant que les travaux de rechargement prévus au rang Salvail Nord ont été exécutés en 2017, pour un montant de dépenses réelles de 15 812,56\$;

Considérant que les travaux de remplacement de glissières de sécurité ont également été réalisés en 2017, pour un montant de dépenses réelles de 8 903,78\$;

Considérant que les travaux de remplacement de ponceau dans le rang Salvail Nord ont aussi été réalisés en 2017, pour un montant de dépenses réelles de 10 556,48\$;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De confirmer et d'approuver les dépenses effectuées au montant total de 35 272,82\$, pour les travaux exécutés au rang Salvail Nord et au rang Salvail Sud pour un montant subventionné de 15 000\$ et ce, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

De confirmer que les travaux qui ont été exécutés conformément aux présentes dépenses l'ont été sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**18- PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE STATIONNEMENT DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – MANDAT À JEAN-SÉBASTIEN BOUVIER, INGÉNIEUR À LA MRC DES MASKOUTAINS, APRÈS CORRECTIFS
RÉSOLUTION NUMÉRO 192-09-17**

Considérant la résolution numéro 171-08-17 adoptée le 6 août dernier;

Considérant que les élus ont changé la description du projet concernant le stationnement;

Considérant l'offre de service de Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de la MRC des Maskoutains pour proposer des alternatives, préparer les estimations, les plans et devis, coordonner l'appel d'offres et effectuer la surveillance complète des travaux pour la construction du stationnement au gymnase/centre communautaire, au montant d'environ 21 022\$;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque le tout sera effectué.

**19- TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – APPROBATION DU DEVIS – INVITATION DES SOUMISSIONNAIRES
RÉSOLUTION NUMÉRO 193-09-17**

Considérant le devis déposé par la directrice générale pour les travaux de déneigement du stationnement du gymnase/centre communautaire;

Considérant la Politique de gestion contractuelle en vigueur relativement aux appels d'offres;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation de soumissionnaires pour les travaux de déneigement du stationnement du gymnase/centre communautaire pour la saison hivernale 2017-2018;

D'approuver les dispositions du devis qui sera transmis aux soumissionnaires invités.

**20- ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 216-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 214-17 DÉCRÉTANT LE PAIEMENT D'UNE QUOTE-PART POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE SUR UNE PARTIE DU LOT 3 407 742 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS
RÉSOLUTION NUMÉRO 194-09-17**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Présentation a adopté le règlement numéro 214-17, le 4 juillet 2017;

ATTENDU QU' il est opportun de modifier l'article 3 du règlement numéro 214-17, afin de modifier la durée de l'emprunt;

ATTENDU QUE le nouvel article du Code municipal numéro 445, le projet de règlement a été présenté et expliqué ;

ATTENDU QU' un avis de motion avec dispense de lecture a été régulièrement donné lors de la séance tenue le 8 août 2017, que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du présent règlement l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 216-17 décrétant le paiement d'une quote-part pour permettre l'ouverture d'une rue sur une partie du lot 3 407 742 et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts et qu'il y soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante

ARTICLE 2

Le paragraphe de l'article 3 du règlement numéro 214-17 est remplacé par celui-ci :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 326 250\$ sur une période de vingt-cinq (25) ans.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉ À LA PRÉSENTATION, CE 5 SEPTEMBRE 2017

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et sec.-trésorière

21- PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – RÉVISION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX RÉSOLUTION NUMÉRO 195-09-17

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant que la municipalité a déjà approuvé sa programmation de travaux qui a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et par le ministère des Transports;

Considérant que la Municipalité doit réviser sa programmation des travaux avant le 15 octobre de chaque année;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications à cette programmation pour ajouter à la liste des travaux prévus le remplacement du réseau d'aqueduc sur une partie du Grand Rang (limite de la Ville de Saint-Hyacinthe);

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyée par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**22- PROJET RUE MATHIEU – MANDAT À GROUPE SILEX POUR LA RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS À L'USAGE RÉSIDENTIEL
RÉSOLUTION NUMÉRO 196-09-17**

Considérant que la Municipalité désire faire réaliser des travaux de réhabilitation environnementale des sols sur la propriété du 802 rue Mathieu, auprès du MDDELCC;

Considérant l'offre de services présenté par Groupe Silex;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'offre de service préparé par Groupe Silex, au montant de 13 710\$, taxes en sus pour la réhabilitation environnementale des sols pour un usage résidentiel sur la propriété du 802 rue Mathieu;

D'approuver également l'estimation de M. Bergeron de Groupe Silex pour la disposition et le transport des sols contaminés, incluant la machinerie pour la propriété du 802 rue Mathieu, au montant évalué entre 38 250\$ et 58 000\$;

D'autoriser le paiement des honoraires de M. Bergeron de Groupe Silex, tel que stipulé dans son offre de service;

De soumettre au conseil la facture de l'entrepreneur quand les travaux de disposition des sols contaminés seront terminés.

**23- PROJET RUE MATHIEU – MANDAT À F BERNARD, EXPERT CONSEILS
RÉSOLUTION NUMÉRO 197-09-17**

Considérant que la Municipalité désire aller de l'avant dans le projet de développement domiciliaire rue Mathieu;

Considérant l'offre de services présentée par Dominic Mailloux du Groupe FBE ;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'offre de service préparé par Dominic Mailloux du Groupe FBE, selon les taux horaires suivants et selon les modalités décrites dans l'offre de service :

Directeur de projet :	95\$/h
Ingénieur senior, chargé de projet :	115\$/h
Ingénieur junior, tech.	70\$/h
Dessinateur :	65\$/h
Secrétaire :	60\$/h
Déplacement :	0,50\$/km

De soumettre au conseil les factures lorsque les travaux seront réalisés.

**24- PROJET RUE MATHIEU – MANDAT À FRANÇOIS MALO, ARPENTEUR GÉOMÈTRE
RÉSOLUTION NUMÉRO 198-09-17**

Considérant que la Municipalité désire aller de l'avant dans le projet de développement domiciliaire rue Mathieu;

Considérant l'offre de services présentée par François Malo, arpenteur géomètre ;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'offre de service préparé par François Malo, arpenteur géomètre, selon les travaux décrits dans son offre de service au montant de 5 981,29\$, taxes incluses.

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront réalisés.

**25- ABROGATION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 213-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 06-80 AFIN DE MODIFIER LES AFFECTATIONS AU SOL À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN AINSI QUE LES GRANDES ORIENTATIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE PAROISSIAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 199-09-17**

Considérant que la MRC des Maskoutains a adopté un règlement numéro 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation gouvernementale numéro 10;

Considérant les nombreuses modifications que la Municipalité souhaite effectuer;

Considérant que pour effectuer ces modifications, nous devons avoir adopté notre règlement sur la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains;

Considérant que l'avis de motion et l'adoption du 1^{er} projet de règlement ont été adoptés le 6 juin dernier;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mettre fin au processus d'adoption du règlement numéro 213-17;

De reprendre les modifications en janvier 2018 une fois notre règlement sur la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains adopté.

**26- ABROGATION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 215-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AUX FINS DE CONCORDANCES DU RÈGLEMENT NUMÉRO 213-17 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 06-80
RÉSOLUTION NUMÉRO 200-09-17**

Considérant que la MRC des Maskoutains a adopté un règlement numéro 16-449 relatif à la gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation gouvernementale numéro 10;

Considérant les nombreuses modifications que la Municipalité souhaite effectuées;

Considérant que pour effectuer ses modifications, nous devons avoir adopté notre règlement sur la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains;

Considérant que l'avis de motion et l'adoption du 1^{er} projet de règlement ont été adoptés le 4 juillet dernier;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mettre fin au processus d'adoption du règlement numéro 215-17;

De reprendre les modifications en janvier 2018 une fois notre règlement sur la concordance au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains adoptés.

**27- ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 150-07-17 – ADOPTION DES NOUVEAUX TARIFS DES RÉMUNÉRATIONS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX
RÉSOLUTION NUMÉRO 201-09-17**

Considérant la résolution numéro 150-07-17 adoptée le 4 juillet dernier;

Considérant que le 19 juillet dernier, nous avons reçu un courriel du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous annonçant qu'un projet de règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux serait en vigueur au début de mois de septembre;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'abroger la résolution numéro 150-07-17 et de suivre la nouvelle tarification du MAMOT concernant les tarifs des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux.

**28- ENTRETIEN DES PATINOIRES – MANDAT POUR LA SAISON HIVERNALE 2017-2018
RÉSOLUTION NUMÉRO 202-09-17**

Considérant que la Municipalité désire renouveler le mandat donné en 2013 pour l'entretien des patinoires avec quelques modifications;

Considérant l'offre de services présentée à Stéphane Cournoyer pour effectuer ces travaux pour la saison hivernale 2017-2018;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le contrat de travail signé par Stéphane Cournoyer pour l'entretien des patinoires durant la saison hivernale 2017-2018 et d'en ratifier toutes les dispositions;

D'autoriser Stéphane Cournoyer à débiter les travaux dès que la température le permettra;

D'autoriser le paiement des honoraires exigés au contrat, au montant de 9 500\$, selon les modalités prévues à l'entente, incluant l'entretien de l'anneau de glace.

**29- ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS ET DE CULTURE – MRC DES MASKOUTAINS ET
AUTRES MUNICIPALITÉS – APPROBATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 203-09-17**

Considérant les discussions menées par la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des Maskoutains en vue de la conclusion d'une nouvelle entente en matière de loisirs et de culture;

Considérant que l'intégration de la MRC des Maskoutains à l'intérieur de cette entente comporte des avantages administratifs;

Considérant qu'aucuns frais d'administration ne seront appliqués par la MRC des Maskoutains pour la gestion de l'entente intermunicipale de loisir et de culture;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve l'entente à intervenir entre la Ville de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains et les municipalités, relative au loisir et à la culture telle que soumise :

- 1) Municipalité de La Présentation
- 2) Municipalité de Saint-Barnabé-Sud
- 3) Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
- 4) Municipalité de Saint-Damase
- 5) Municipalité de Saint-Dominique
- 6) Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot
- 7) Village de Sainte-Madeleine
- 8) Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine
- 9) Municipalité de Saint-Hugues
- 10) Municipalité de Saint-Jude
- 11) Municipalité de Saint-Liboire
- 12) Municipalité de Saint-Louis
- 13) Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
- 14) Ville de Saint-Pie
- 15) Municipalité de Saint-Simon
- 16) Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Il s'agit d'une entente d'une durée de dix ans, débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2027.

Par conséquent, le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe sont autorisés à signer l'entente à intervenir, et ce, pour et au nom de la municipalité de La Présentation.

**30- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – DEMANDE D'AJOUT D'UNE PASSERELLE AU PONT ENTRE LA RUE MORIN ET LA RUE S-CÔTÉ SUR LA ROUTE 137
RÉSOLUTION NUMÉRO 204-09-17**

Considérant que le 25 août dernier, la Municipalité a reçu une pétition avec 29 signatures relativement au manque d'espace sur le pont pour les piétons et cyclistes sur la Route 137 entre la rue Morin et S-Côté;

Considérant qu'entre la rue Morin et la rue S-Côté, la bordure du chemin n'est pas assez large à cause des glissières de sécurité installées sur le pont, ce qui fait en sorte que les cyclistes ainsi que les piétons ne se sentent pas en sécurité;

Considérant que les citoyens souhaiteraient qu'une passerelle sécuritaire soit installée;

Considérant que la Route 137 et sous la juridiction du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De faire des démarches auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports pour qu'une passerelle sécurité soit installée éventuellement.

31- DIVERS

**31.1 EMBAUCHAGE D'UNE COORDONNATRICE DES LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 205-09-17**

Considérant la résolution n^o 136-06-17, adoptée lors de la séance ordinaire du 6 juin 2017, concernant l'embauche d'une coordonnatrice des loisirs;

Considérant les entrevues réalisées le 11 juillet dernier par la directrice générale et la secrétaire-trésorière adjointe;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Madame Marie-Soleil Gaudreau, au poste de coordonnatrice des loisirs, suite aux recommandations de la directrice générale;

D'approuver le document remis aux membres du conseil concernant les conditions salariales;

Que l'entrée en fonction de Mme Gaudreau se fasse graduellement soit à compter du 25 septembre à deux jours semaine et à compter du 6 novembre à temps complet.

32- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 août 2017

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 23 août 2017

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 6 septembre 2017

MSSS – Invitation à participer à l'appel de propositions de projets dans le cadre du programme d'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes

33- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

**34- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 206-09-17**

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h23.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière